

Descriptif de l'étude : « Des familles de prisonniers de guerre juifs de France dans la Shoah. Captivité de guerre, déportation à Bergen-Belsen et mémoire en France. » (Janine Doerry)

Version prolongée

Pendant la Seconde Guerre mondiale, entre 10 000 et 15 000 soldats juifs originaires de France – français, immigrés naturalisés et étrangers – ont vécu l'expérience de la captivité dans les camps des Forces armées allemandes. Ces prisonniers de guerre de France furent exposés aux discriminations antisémites, mais, à quelques exceptions près, traités conformément à la Convention de Genève de 1929 sur les prisonniers de guerre. Paradoxalement, le séjour dans les Stalags (les camps d'hommes de troupe et de sous-officiers) et les Oflags (les camps d'officiers) a protégé les prisonniers de guerre juifs de France de la persécution en France.

Le statut de « prisonnier de guerre » de ces hommes a également permis des tentatives de protection de leur famille restée en France contre les mesures antisémites. Dès que des arrestations de Juives épouses de prisonniers de guerre sont annoncées, les organismes chargés de défendre les intérêts des prisonniers de guerre ont essayé d'éviter leur déportation. Le nombre des parents de prisonniers de guerre déportés dans les camps d'extermination, malgré ces tentatives, nous reste inconnu. Toutefois, plusieurs centaines de femmes et d'enfants juifs de prisonniers de guerre sont restés dans le camp de transit de Drancy et ses annexes Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Les Allemands font travailler une partie de ces femmes de prisonniers de guerre dans des camps au cœur de Paris : à Levitan, Austerlitz et Bassano. Au lieu de demeurer à Drancy, des enfants de prisonniers de guerre sont internés dans des maisons d'enfants de la région parisienne. Au mois de mai et de juillet 1944, 168 femmes et 77 enfants ont été déportés directement de Drancy dans le « camp de l'échange » de Bergen-Belsen. Dans cette partie du camp de concentration de Bergen-Belsen, les nationaux-socialistes détiennent des Juifs susceptibles d'être échangés contre des Allemands internés à l'étranger.

La déportation à Bergen-Belsen survient trois mois, voire un mois, avant la libération du camp de Drancy. Toutefois, la détention à Bergen-Belsen leur évite d'être déportés au camp d'extermination d'Auschwitz.

Avec les autres détenus du « camp de l'échange », les femmes et les enfants de France sont expédiés dans des convois d'évacuation de Bergen-Belsen à destination de Theresienstadt au mois d'avril 1945. Ils n'y arrivent pourtant pas, mais sont libérés en partie par des troupes américaines près de Farsleben (au nord de Magdebourg) et d'autre partie par des troupes soviétiques près de Tröbitz (à l'est de Torgau).

Malgré la dégradation des conditions de vie à Bergen-Belsen au cours de l'hiver 1944/1945 et de l'évacuation du camp de l'échange, 154 femmes et 73 enfants de prisonniers de guerre survivent à la déportation, ainsi qu'un enfant né au « camp de l'échange ». Le rapatriement de la plupart de ces femmes et enfants est retardé jusqu'à la fin du mois de juin 1945. Ils ne retrouvent leur époux et père libéré et également rapatrié qu'après leur retour en France.

Dans l'après-guerre immédiat, il appartient aux associations d'anciens combattants et à l'Amicale de Bergen-Belsen d'évoquer la mémoire de la captivité aux camps de prisonniers de guerre et au camp de concentration de Bergen-Belsen. De plus, les associations défendent les droits des prisonniers et déportés. Par la suite, les femmes et enfants déportés déposent des demandes de titre de « déporté politique » ou de « déporté résistant », au cas de participation à des actes de résistance. Ces demandes les obligent à joindre les autres

anciens déportés et de recontacter donc les regroupements constitués au camp de concentration. Les demandes individuelles sont ainsi en rapport avec le souvenir collectif.

À la fin des années 1950, la mémoire collective de Bergen-Belsen est ravivée lors de conflits à propos de la possibilité de rapatrier des corps de français décédés au camp. Après l'achèvement des conflits en 1969, le silence s'étend jusqu'à la fin des années 1980 lorsque des enfants déportés de prisonniers de guerre adhèrent à un comité pour l'érection d'un monument de Bergen-Belsen au Cimetière du Père Lachaise. Suite à l'inauguration de ce monument en 1994, l'Amicale de Bergen-Belsen est refondée.

Questions de l'étude

L'étude focalisera son attention sur les regroupements constitués par les femmes et enfants déportés à Bergen-Belsen et leurs époux et pères prisonniers de guerre, en considérant non seulement la persécution en France, la déportation à Bergen-Belsen, l'expérience de la dernière phase du « camp d'échange » et de son évacuation, mais aussi la période de la libération et du rapatriement ainsi que l'évolution de la mémoire dès l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui.

Les regroupements des femmes et enfants détenus et des époux et pères prisonniers de guerre feront l'objet d'une étude dans une approche microhistorique. L'analyse mettra l'accent sur les « caractéristiques pre-concentrationnaires »[1] : En effet, les facteurs nationaux, sociaux, politiques, religieux ainsi que biographiques, notamment l'immigration de nombreuses familles, ont un effet sur les regroupements constitués dans le camp. Ces facteurs ont donc un impact sur la « mémoire en groupe » et les « groupes de mémoire » au delà de la guerre et de l'immédiat après-guerre.

L'expérience particulière des familles juives de prisonniers de guerre sera mise dans le contexte de la persécution des Juifs en France, afin d'analyser la position particulière du groupe dans la mémoire de la Shoah en France. Une étude minutieuse de cas particuliers en découle, concernant l'évolution de la mémoire personnelle dans sa réciprocity avec la mémoire en France, mais aussi avec l'impact des regroupements coercitifs et fortuits dans les camps.

L'étude retrace les parcours des 245 femmes et enfants de prisonniers de guerre déportés à partir de listes de convoi dressées lors de l'arrivée à Bergen-Belsen. De la prise en compte d'archives complémentaires découlent non seulement des renseignements sur les déportés, mais également sur leur époux et père, soit en tout environs 170 prisonniers de guerre.

Dans le cadre de la recherche, les dossiers individuels conservés au Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains (BAVCC) du Ministère de la Défense à Caen constituent un point de repère important. D'autres archives, notamment des documents conservés au Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC) et aux Archives Nationales, seront également prises en considération. Du côté des femmes et des enfants déportés, plusieurs témoignages sur la détention au « camp d'échange » de Bergen-Belsen ont été publiés.[2] Du reste, il existe un témoignage extraordinaire rédigé en couple par Robert Christophe, prisonnier de guerre dans différents Oflags, et par Marcelle Christophe, son épouse, décrivant leurs souvenirs de la captivité et de la déportation.[3] Quant aux prisonniers de guerre, on dispose de moins de sources pertinentes. Il semble qu'il n'existe aucune liste générale de recensement de prisonniers de guerre juifs de France dans les archives, ni en France ni en Allemagne. Toutefois, les journaux et livres édités par les associations d'anciens combattants, d'engagés volontaires et de prisonniers de guerre sont des sources précieuses sur la culture de mémoire des prisonniers de guerre juifs.[4]

Bibliographie critique

Études sur l'histoire du camp de concentration de Bergen-Belsen

Les ouvrages d'Eberhard Kolb et d'Alexandra-Eileen Wenck traitent l'ensemble de l'histoire du camp de concentration de Bergen-Belsen et de l'échange d'internés civils. Les deux études ne consacrent pourtant que quelques pages à plusieurs groupes de détenus au « camp de l'échange », parmi lesquels se trouvent le groupe des Juives et Juifs de France.[5] Thomas Rahe et Arnold Jürgens mentionnent le groupe dans différents articles relatant divers aspects du camp de concentration de Bergen-Belsen.[6] Dans son article sur les déportés de France à Bergen-Belsen, Bernhard Strebel s'occupe de plus près des Français et Françaises au « camp d'échange ».[7] Mon mémoire de Magistra Artium porte sur le groupe des femmes et enfants juifs de prisonniers de guerre déportés de Drancy au « camp d'échange » de Bergen-Belsen.[8] Par la suite, j'ai poursuivi mes recherches sur l'arrestation, l'internement et la déportation de femmes et enfants juifs de prisonniers de guerre de France.[9]

Études sur la persécution des juifs de France

Dans la recherche sur la persécution des Juifs ressortissants français, il existe une certaine connaissance du sort des femmes et enfants de prisonniers de guerre déportés à Bergen-Belsen. Les listes de convoi dressées lors de l'arrivée au « camp d'échange » contenant les noms ainsi que les dates et lieux de naissance des femmes et enfants furent pourtant longtemps inconnues aux chercheurs français.[10] Ainsi, la liste des enfants déportés directement de Drancy à Bergen-Belsen publiée par Serge Klarsfeld dans le « Mémorial des enfants déportés de France » diffère des listes du « camp d'échange » ; elle contient des renseignements complémentaires sur l'arrestation et l'internement de ces enfants.[11] Sarah Gensburger et Jean-Marc Dreyfus mentionnent la déportation de femmes de prisonniers de guerre à Bergen-Belsen au mois de juillet 1944 dans leur publication sur les camps annexes du camp de Drancy et abordent la question de leur statut.[12] Michel Lafitte fait des premiers pas vers une étude du statut particulier des femmes et enfants après leur arrestation dans son ouvrage sur les activités de l'Union Générale des Israélites en France.[13] Les ouvrages de référence sur la persécution des Juifs en France nous renvoient à ce phénomène sans donner de renseignements détaillés.[14] Concernant les femmes de prisonniers de guerre dans la France de Vichy en général, l'étude de Sarah Fishman est traduite en français, mais elle ne s'attache pas particulièrement au statut particulier des femmes juives.[15] Annette Wieviorka mentionne les épouses de prisonniers de guerre et invoque le besoin d'une étude sur les femmes juives en France pendant la Seconde Guerre mondiale.[16]

Études sur les Juifs de France, soldats dans la Seconde Guerre mondiale

Au début des années 1990, Roger Berg consacre un article aux Juifs de France, combattants de la Seconde Guerre mondiale.[17] Parallèlement, Philippe Landau publie un article sur l'engagement volontaire des juifs de France au début de la Seconde Guerre mondiale.[18] Le sort des Juifs de France en captivité allemande de guerre n'est étudié de manière approfondie dans aucune publication scientifique. Dans son ouvrage de référence sur la captivité, Yves Durand ne traite de ce groupe que dans quelques paragraphes.[19] Néanmoins, il nous donne des renseignements précieux par rapport à l'attitude du Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre et des Forces armées allemandes envers les prisonniers de guerre juifs combattants dans l'armée française.[20] D'autres auteurs abordent la question du traitement des Juifs de France dans leurs articles sur des Stalags, des Oflag ou des aspects particuliers de la captivité de guerre.[21]

En coopération avec le Mémorial de la Shoah et le CDJC, l'UEVACJEA reprend actuellement le sujet des Juifs engagés volontaires dans l'armée française.[22] De même, à

la fin de l'année 2008, une exposition au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon a abordé en partie le sort des prisonniers de guerre juifs.[23]

[1] Cf. Falk Pingel, *Häftlinge unter SS-Herrschaft: Widerstand, Selbstbehauptung und Vernichtung im Konzentrationslager*, Hamburg 1978, p. 10-11.

[2] Amicale des Anciens Déportés de Bergen-Belsen, *Les enfants juifs de prisonniers de guerre déportés à Bergen-Belsen en 1944*, DVD, Paris 2008 ; Albert Bigielman, *J'ai eu douze ans à Bergen-Belsen*, Paris, Le Manuscrit, 2005 ; Francine Christophe, *Une petite fille privilégiée. Une enfant dans le monde des camps 1942-1945*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; Mo Is, *U.B.B. Unforgettable Bergen-Belsen*, Montreal 1994 ; Simone Krawiec, *Il était une fois six ans. Une enfance déportée*, Nîmes 2005 ; Aleksandra Kroh, *Les guerres sont loin*, Paris, Liana Levi Scribe 1983 ; Joseph Niderman, *Joseph Niderman, le grand-oncle de Nathanaël, se souvient*, in: *Mémoires à deux voix. Travail éalisé par les élèves du collège de l'association Rabbi Gueshon de Metz*, Metz 2005, p. 15-17; Victor Perahia, *Mon enfance volée*, Association familles et amis des déportés du convoi 8, 2006; Jacques Saurel, *De Drancy à Bergen-Belsen, 1944-1945, Souvenirs rassemblés d'un enfant déporté*, Paris, Le Manuscrit, 2006; Paulette et Rosette Widawski, in : Jean Laloum, *L'UGIF et ses maisons d'enfants : Témoignages*, Le Monde Juif, 139, 1990, p. 121-145.

[3] Marcelle Christophe/ Robert Christophe, *Le miracle de nos prisons (1940-1945)*, Paris 1974. *Entre-temps*, le journal intime de Robert Christophe fut également publié ; Robert Christophe, *Les années perdues. Journal de guerre et de captivité 1939-1945*, Éditions Anovi, Parçay-sur-Vienne 2008.

[4] *Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 : Au Service de la France*, Supplement au N°53 de « Notre Volonté », Paris 1954.

[5] Cf. Eberhard Kolb, *Bergen-Belsen. Geschichte des „Aufenthaltslagers“ 1943-1945*, Hannover 1962, p. 64; Eberhardt Kolb, *Bergen-Belsen. Vom „Aufenthaltslager“ zum Konzentrationslager 1943-1945*, Göttingen 1996, p. 29-30 ; Alexandra-Eileen Wenck, *Zwischen Menschenhandel und Endlösung: Das Konzentrationslager Bergen-Belsen*, Paderborn 2000, p. 219-220.

[6] Cf. Arnold Jürgens/ Thomas Rahe, *Zur Statistik des Konzentrationslagers Bergen-Belsen: Quellengrundlagen, methodische Probleme und neue statistische Daten*, in : *Beiträge zur Geschichte der nationalsozialistischen Verfolgung in Norddeutschland*, Heft 3, *Die Frühen Nachkriegsprozesse*, Bremen 1997, p. 128-148; Thomas Rahe, „Ich wusste nicht einmal, dass ich schwanger war“. *Geburten im KZ Bergen-Belsen*, in : *Frauen in Konzentrationslagern. Bergen-Belsen*, Ravensbrück. Dir. : Claus Füllberg-Stolberg/ Martina Jung/ Renate Riebe/ Martina Scheitenberger, Bremen 1994, p. 147-156 ; Thomas Rahe, *Kultur im KZ. Musik, Literatur und Kunst in Bergen-Belsen*, in : Füllberg-Stolberg/ Jung/ Riebe/ Scheitenberger, p. 193-206 ; Thomas Rahe, *Aus „rassischen“ Gründen verfolgte Kinder im Konzentrationslager Bergen-Belsen*, in : Edgar Bamberger/ Annegret Ehmann (Dir.), *Kinder und Jugendliche als Opfer des Holocaust*, Heidelberg 1995 ; Thomas Rahe, *Jüdische Waisenkinder im Konzentrationslager Bergen-Belsen*, in : *Dachauer Hefte 14, Verfolgung als Gruppenschicksal*, 1998, p. 31-49.

[7] Bernhard Strebel, „Terre maudite“ – *Verfluchte Erde. Deportierte aus Frankreich und Belgien im KZ Bergen-Belsen*, in : *Dachauer Hefte*, Heft 24, *KZ und Nachwelt*, p. 19-45.

[8] Janine Doerry: Juden aus Frankreich im Aufenthaltslager Bergen-Belsen, Mémoire inédité de Magistra Artium, Hannover 2004.

[9] Janine Doerry : Rettungsbemühungen für jüdische Frauen und Kinder von Kriegsgefangenen aus Frankreich, in : Beiträge zur Geschichte der nationalsozialistischen Verfolgung in Norddeutschland Heft 10, Bremen 2007, p. 23-38.

[10] Cf. Archives du Beit Lohamei HaGetaot (Ghetto Fighters House), Israël, Dossier Josef Weiss N°317, Dutch Archive Session.

[11] Cf. Serge Klarsfeld, Le mémorial des enfants juifs déportés de France, Paris, Fayard, 2001, p. 374-375.

[12] Cf. Jean-Marc Dreyfus/ Sarah Gensburger, Des camps dans Paris. Austerlitz, Léviton, Bassano, juillet 1943-août 1944, Paris: Fayard, 2003, p. 253.

[13] Michel Lafitte, Un engrenage fatal. L'UGIF face aux réalités de la Shoah 1941-1944, Paris, Liana Levi Scribe, 2003.

[14] Cf. Serge Klarsfeld, Vichy – Auschwitz. Die Zusammenarbeit der deutschen und französischen Behörden bei der „Endlösung der Judenfrage“ in Frankreich, Nördlingen 1989 ; Serge Klarsfeld: La Shoa en France (4 Volumes), Paris, Fayard, 2001 ; Michael R. Marrus / Robert O. Paxton, Vichy et les Juifs, Paris, Calmann-Lévy, 1981 ; Renée Poznanski, Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, Paris, Hachette, 21997 ; Maurice Rajsfus, Drancy, un camp de concentration très ordinaire, 1941-1944, Paris, Le Cherche Midi Éditeur, 1996 ; George Wellers, L'étoile jaune à l'heure de Vichy. De Drancy à Auschwitz, Paris, Fayard, 1973.

[15] Sarah Fishman, We Will Wait. Wives of French Prisoners of War, 1940-1945, New Haven / London 1991.

[16] Annette Wiewiorka, Femmes juives en France, in : Évelyne Morin-Rotureau, 1939-1945 Combats des femmes, Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire, Paris, Éditions Autrement, 2001, p. 100-110, ici p. 106.

[17] Roger Berg, Juifs de France, combattants de la Seconde Guerre mondiale 1939-1945, in : Pardès 12/1990, Autorité et controverse dans le Judaïsme, p. 196-210.

[18] Philippe Landau, France, nous voilà! Les engagés volontaires juifs d'origine étrangère pendant la «drôle de guerre», in : Pardès 16/1992, Les Juifs de France dans la Seconde Guerre mondiale, p. 20-38.

[19] Yves Durand, La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945, Paris, Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, 1980, p. 354-356.

[20] Ibid. p. 324 , p. 384.

[21] Jean-Marie d'Hoop, Propagande et attitudes politiques dans les camps des prisonniers : Le cas des Oflag, in : Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, 122, 31^e année, avril 1981, p. 3-26 ; Andreas Kusternig, Zwischen „Lageruniversität“ und Widerstand. Französische Kriegsgefangene Offiziere im Oflag XVII A Edelbach, in : Günter Bischof / Stefan Karner / Barbara Stelzl-Marx (Dir.), Kriegsgefangene des Zweiten Weltkrieges. Gefangennahme-Lagerleben-Rückkehr, Wien/ München 2005, p. 352-397.

[22] Mémorial de la Shoah : Programme septembre-décembre 2009, p. 22, conférence mardi 15 septembre 2009 : L'entrée en guerre de la France et le rôle des engagés volontaires. En partenariat avec l'UEVACJEA.

[23] Les Archives du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, N°4 : Les prisonniers de guerre français, Éditions Ville de Lyon, 2008.